



« La culture lyonnaise du risque a sans doute anticipé, au moins pour certains risques (mouvements de terrain, risques sociaux...) le tournant vers la gestion pragmatique du risque réalisé par les politiques publiques nationales. »

Interview de Cédric Polère, sociologue, réalisé par Jean-Loup Molin le 1er mars 2008.

UNE CULTURE LYONNAISE DU RISQUE ?

Dans la région lyonnaise, physionomie du territoire, histoire industrielle et sociale font que la plupart des risques sont installés et connus. Dans la seule agglomération, présence du Rhône et de la Saône, fortes pentes et sols instables, nombreuses entreprises à risques notamment dans la vallée de la chimie, laboratoire P4 dédié aux agents infectieux, risques liés aux transports de matériaux dangereux et aux déplacements, risques sanitaires et sociaux variés... forment un cocktail dont certaines explosions ont rythmé l'histoire lyonnaise !

Cette présence du risque sur le territoire a-t-elle engendré une culture spécifique ? A force de gérer des risques, finalement de vivre avec le risque, a-t-on appris à le maîtriser, le domestiquer, qu'il s'agisse de le réduire, ou bien de s'en saisir comme un levier pour innover, en sachant prendre des risques ? Dans nos sociétés contemporaines où les tendances semblent contradictoires, crainte croissante du risque d'un côté, exaltation de la prise de risque et du goût d'entreprendre de l'autre, comment se situe la métropole ?

Sommes-nous de plus en plus intolérants face aux risques ?

La présence du risque dans notre société ne date pas d'hier; les assurances apparues durant la Renaissance s'appuyaient sur l'évaluation de risques, de même que le développement des échanges. Mais il est indéniable que nous avons une nouvelle conception du danger, un rapport au monde et aux autres qui nous amène de plus en plus à voir la vie en société comme une expérience risquée. L'importance prise par la notion de risque depuis les années 80 va de pair avec un sentiment d'incertitude, une tendance à l'individualisation et à l'affaiblissement des protections collectives. De multiples activités (fumer, manger, respirer...) sont devenues risquées, le risque étant la probabilité d'occurrence d'un événement non désiré, un danger, donc. De nouveaux types de risques ont par ailleurs émergé, en lien avec les techniques. Selon le sociologue Ulrich Beck, qui a popularisé la notion de "société du risque", les risques sont maintenant globaux, et mettent en cause l'avenir de l'humanité. Conséquences : les alertes ou crises associées à des risques avérés ou

potentiels (OGM, nanotechnologies, pandémie de grippe aviaire, éthers de glycol...) se sont succédées les unes aux autres depuis le début des années 80, et le principe de précaution a fini par s'inscrire dans la Constitution en 2005 ; la demande sociale adressée aux pouvoirs publics, d'assurer la prévention des risques, la protection et la réparation des dommages, de plus en plus pressante, a engendré de nouvelles pratiques de veille, vigilance, surveillance, précaution, prévention, sécurité, donc des lois, règles, procédures, dispositifs, qui visent à réduire le risque à un niveau défini comme acceptable : les situations de danger et les procédures à mettre en place dans une situation donnée sont de mieux en mieux décrites. Dans ce contexte, le bon politique, devient le bon gestionnaire des risques. Cette évolution suscite des débats : vit-on dans une société craintive, frileuse, qui n'accepte plus la part de risque de toute activité, décision..., ou une avancée positive vers une forme d'action publique qui applique le principe sain de la prudence ?

En France, le rapport au risque est-il partout le même ?

Dans une perspective technique, le risque est un danger objectif qui existe et peut être évalué indépendamment de processus sociaux. Son interprétation est souvent déformée par les "gens", riverains d'un site industriel ou d'une rivière par exemple, êtres irrationnels qu'il convient donc d'éduquer : "éducation au risque", inculcation d'une "culture du risque", c'est pour eux !

En revanche, dans la perspective des sciences sociales, il n'y a pas de risque indépendamment d'une définition sociale. Fumer est un risque à partir du moment où l'on s'accorde à considérer que c'est un risque. La "fabrique des risques" selon la formule du chercheur C. Gilbert, est un processus qui fait intervenir et dépend de jeux d'acteurs multiples, de conflits, d'outils mobilisés, et des intérêts de chaque catégorie d'acteurs à définir un phénomène comme constituant un risque. Le social est en jeu dans toutes les situations de risque, et par conséquent dans la prévention comme dans sa solution.

A partir du moment où l'on reconnaît cette dimension sociale, on reconnaît aussi qu'il existe des types de relation sociale au danger, spécifiques à des contextes et territoires.

En matière de gestion du risque, y-a-t-il une culture du risque spécifique à la région lyonnaise ?

Le pragmatisme dans la gestion des risques est souvent relevée par les chercheurs quand ils travaillent sur un terrain lyonnais, et revendiquée par les techniciens des communes et du Grand Lyon.

Dans certains domaines, là où il y a eu des catastrophes (mouvements de terrain, incendies ou explosions sur des sites industriels...) les acteurs lyonnais ont mis en place des dispositifs pragmatiques et efficaces de prévention et des risques. A la suite d'une catastrophe, en général on capitalise l'expérience, on réfléchit aux causes afin de faire en sorte que cela ne recommence pas. L'acquisition d'une

connaissance fine du risque et des situations à risque engendre des capacités d'expertise.

Le meilleur exemple est celui des glissements de terrain ! La catastrophe de Fourvière en 1930 a conduit les services de la ville de Lyon à cartographier le sous-sol des collines de Fourvière, puis de la Croix-Rousse, pour situer les zones de danger, où ont alors été mises en œuvre des mesures préventives. Cette initiative municipale a été pionnière en France (création de la **Commission des Balmes** en 1934). Lors de la réalisation de travaux, cette commission exige des constructeurs la réalisation de mesures techniques de prévention, telles que la consolidation des fondations. **Georges Pasini**, directeur Sécurité et Prévention, à la Délégation Générale au Service au Public et à la Sécurité de la Ville de Lyon a pu expliquer que la commission juge préférable de trouver les solutions au cas par cas, et permettre la construction de bâtiments plutôt que d'appliquer une règle générale pour l'ensemble d'un secteur. Cette « politique » de sur-mesure a été préférée pour la prévention des mouvements de terrain à la mise en place d'un Plan de Prévention des Risques, qui s'avèrerait sans doute plus contraignant et pourrait conduire à la paupérisation de certains secteurs des balmes. C'est coûteux car il faut faire appel à des experts, mais la collectivité y gagne dans son ensemble.

Cette position est-elle typique de la culture lyonnaise du risque ?

Les grands principes ne sont pas appliqués d'emblée, mais restent en arrière plan de choix qui prennent en compte une foule d'aspects du problème.

La recherche de solutions au "cas par cas" est sans doute un trait spécifique, que l'on pourrait retrouver dans la gestion d'autres risques, le risque social dans l'attribution de logements par exemple, où les principes (droit au logement, mixité sociale...) restent en arrière plan de l'étude détaillée des situations et des contextes d'accueil des différents quartiers. Le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Grand Lyon adopté en 1995 pour répondre aux déséquilibres en matière de logements

est allé très loin dans la prise en compte des spécificités communales et des quartiers pour son volet opérationnel, ce qui est une singularité française. Pragmatisme et cas par cas se sont retrouvés dans la gestion du risque de saturnisme infantile. **Christine Dourlens**, maître de conférences à l'Université Jean Monnet de St Etienne a ainsi relevé ("Saturnisme infantile et action publique", 2003), comment s'est mis en place dans l'agglomération lyonnaise un mode original de coopération permettant de gérer le risque saturnin. Contrairement à ce qui s'était fait à Paris, le saturnisme a été défini d'emblée comme un problème médical et social. En raison de la nouvelle formulation de la question, il importait d'éloigner rapidement les enfants des lieux de contamination. Mais L'ALPIL, opérateur, a cherché à éviter que la lutte contre le saturnisme conduise à aggraver la diminution du parc de logements privés loués à bas prix en centre-ville. Les solutions se sont négociées au cas par cas, en fonction d'une foule de considérations : relations des locataires avec les bailleurs, désir de relogement des familles, solvabilité des familles, capacité des propriétaires à engager des travaux... Il est évident que cette réussite n'est pas seulement imputable à la culture locale, mais doit entre autres à l'expertise de l'ALPIL et sa longue pratique des enjeux de l'habitat en centre-ville.

Cette culture favorise-t-elle une posture de vigilance ?

Établir et maintenir une veille dans un territoire soumis à des risques revient à établir une forme de mobilisation dont l'enjeu est de contrôler les risques. Dans les zones à risques, la population est souvent en éveil, sachant par exemple se servir de tous ses sens pour déceler des signes avant coureurs d'un danger : c'est sur ces capacités sensibles que se fonde le dispositif de surveillance et de gestion des nuisances olfactives "RespiraLyon" mis en place en 2003 avec son réseau de "nez". Concernant le risque d'inondations, une enquête a été menée auprès de riverains de deux cours d'eau de l'agglomération lyonnaise, l'Yzeron et le

Ravin (1999), par une chercheuse du laboratoire RIVES de l'École nationale des travaux publics de l'État, C. Morel Journel¹. Le fait d'habiter près de la rivière génère une veille discrète, silencieuse, basées sur le souvenir des catastrophes, qui s'insinue dans les activités quotidiennes des personnes et des familles. La vigilance se base sur cette expérience sensible qui ignore les systèmes d'alerte proposés par les pouvoirs publics.

Ce type d'attention porte sur les autres risques, dont les risques sociaux. Une autre chercheuse, L. Overney², a suivi un groupe de militants, le Groupe de Travail Inter-quartiers (GTI) qui a développé depuis 1986 une activité de vigilance collective à la Duchère, grand ensemble de la région lyonnaise. Cette posture est celle d'habitants qui se réunissent chaque mois pour discuter des problèmes du quartier, cherchent des solutions, contactent les services qui interviennent dans le quartier, et utilisent les relations sociales pour assurer que le quartier fonctionne bien. Ils sont motivés par une « inquiétude éveillée » que la chercheuse oppose à l'« inquiétude paralysante ».

Quand on est impliqué dans des situations que l'on perçoit comme risquées, on est donc plus vigilant, et l'on est conduit à inventer des solutions pour comprendre et prévenir le risque. Cela concerne toute une série d'acteurs car les risques sont souvent multifactoriels. A l'inverse, plus on se sent en sécurité, plus on est désarmé quand le danger survient malgré tout. C'est la problématique de la baisse de garde de la population vis-à-vis des risques qu'elle côtoie.

Quelle est la place du citoyen, de l'habitant ou de l'utilisateur dans ce modèle ?

On estime aujourd'hui que plus les citoyens participent à la prévention, plus elle est efficace : vigilance accrue aux signes de catastrophe, limitation des phénomènes de panique, et par

¹ « Au bord des ruisseaux périurbains. Une vigilance silencieuse mais opérante », in Etre vigilant. L'opérativité discrète de la société du risque, J. Roux, dir. Publications de l'Université de St Etienne, 2006

² « La vigilance collective des habitants d'un grand ensemble : inquiétude éveillée et maintenance d'un site d'expérimentation », in Etre vigilant...

conséquent des dommages...

Pour prévenir les mouvements de terrain, les habitants des balnes participent à un réseau informel d'information et de vigilance : un de leur rôle est d'alerter les autorités en cas de signes avant-coureurs. Mais le rôle de l'individu dans la prévention des risques et son efficacité varient selon les domaines.

Comment situer cette culture lyonnaise au regard des modes de gestion des risques élaborés au niveau national ?

La culture lyonnaise du risque a sans doute anticipé, au moins pour certains risques (mouvements de terrain, risques sociaux...) le tournant vers la gestion pragmatique du risque réalisé par les politiques publiques nationales. Sur ce point, C. Dourlens a mis en évidence le passage, dans les années 80, du modèle qui a été appelé par des chercheurs celui de "conquête de la sécurité", où l'impératif consistait à éradiquer le danger avec la croyance-clé que la science et la technique donnent forcément des solutions pour atteindre la sécurité, à une phase de "gestion du risque", où le risque est appréhendé dans un contexte global où interviennent d'autres risques ou enjeux, où l'incertitude règne, où les solutions doivent être négociées et contextuelles. Le pragmatisme se traduit par le fait que la signification de l'action se construit en marchant, au fur et à mesure du résultat de l'action, par l'insistance sur la manière dont il s'agit de décider (on ne dira plus : le niveau de pollution ne doit pas être supérieur à tant, mais on définira au travers d'une commission la manière dont on décide le risque acceptable de pollution) et par l'idéal de solutions élaborées de manière ouverte, à la suite d'une délibération. Dans ce modèle, les modes d'action sont ouverts, capables de se modifier en cours de route, et il y a une conscience de la complexité des systèmes techniques et sociaux, conscience aussi des interdépendances.

Y aurait-il d'autres singularités dans la culture locale du risque ?

La présence de nombreux risques sur le

territoire du Grand Lyon est le trait le plus frappant, qui favorise sans doute l'acceptabilité du risque. En considérant les seuls risques naturels et technologiques, près du tiers de la population (plus de 360 000 résidents) habite dans une zone inscrite "à risque" dans les documents d'urbanisme, et est donc exposé à au moins un type risque (Les risques : Grand Lyon 2004). Les trois risques les plus présents sont les inondations, les mouvements de terrains et les accidents industriels. Le risque d'inondation par le Rhône et la Saône concerne à lui seul près de 200 000 personnes, soit 16 % de la population totale du Grand Lyon, et les risques liés aux ruissellement 35 000 personnes. Liés aux mouvements de terrain, le risque géologique concerne 127 000 habitants, et 14% du territoire. Le risque technologique est quant à lui bien plus concentré autour des principales implantations industrielles, mais il est à l'origine des événements qui ont le plus souvent et le plus gravement affectés l'agglomération. Les risques sociaux n'ont pas été quantifié de la même façon, mais sont perçus de manière forte par la population. Même au sud de Lyon, à St Fons ou Feyzin, les enquêtes auprès des habitants révèlent qu'ils craignent moins spontanément les risques industriels que des risques sociaux et économiques : dégradation de l'habitat, incivilités, risque lié à la présence de populations étrangères, risque de chômage ou de descente sociale...

Dans quelle mesure les catastrophes ont-elles modelé cette culture ?

Vivre avec le risque, c'est subir de temps à autre des catastrophes. Sur le plan sanitaire, on pourrait remonter aux grandes épidémies de peste, et sur le plan social, suivre l'histoire depuis les révoltes des Canuts jusqu'aux émeutes des quartiers populaires de 1981-82. Cette singularité du territoire maintient la vigilance des acteurs (on sait que l'action publique vient souvent en réaction aux catastrophes !) et amène à peaufiner les systèmes de prévention. **Emmanuel Martinais**, chercheur de l'équipe « Risques en milieu urbain » du laboratoire RIVES de l'ENTPE soutient

qu'une culture du risque tient beaucoup à la manière dont le danger s'est manifesté dans l'histoire, sous forme d'accident ou de catastrophe. Dans l'agglomération lyonnaise, des catastrophes marquantes ont eu un retentissement très important. On a parlé dans le monde entier de la catastrophe de Fourvière. En matière industrielle, l'accident de la raffinerie de Feyzin en 1966 a été l'accident français le plus grave avant AZF (2001), et l'incendie sur un stockage pétrolier au port E. Herriot en 1987 a eu un très fort retentissement... Nombre et fréquence des catastrophes ont suscité, selon l'analyse d'E. Martinais, une culture locale du risque : pour les mouvements de terrain, la catastrophe de Fourvière en 1930 a été suivie en 1932 par un événement semblable à St Clair qui fait plusieurs morts ; en 1977, un incident cours d'Herbouville fait aussi des victimes ; dans les années 80, des accidents moins graves ont suscité intérêt et débats. Ces événements entretiennent la mémoire et l'action publique, et installent dans la durée des dispositifs de prévention, au moins dans les communes directement concernées : Val de Saône pour le risque d'inondation, Feyzin pour le risque industriel, Lyon... Quand cette dynamique n'existe pas, les communes ne remplissent pas les missions d'information et prévention qui leur incombent pourtant en vertu de la loi Bachelot (2003), s'en remettant à des structures collégiales qui, heureusement, fonctionnent bien, comme le **SPIRAL**.

Une habitude de vivre avec le risque?

On se donne finalement les moyens de vivre avec ou malgré le risque, plutôt que de le refuser. Habitations à proximité des sites industriels à risque, immeubles sur les balcons de la Croix-Rousse ou de Fourvière, foules impressionnantes et bigarrées lors de la fête des Lumières ou des défilés de la Biennale de la danse... Cette problématique du "vivre avec le risque" est évidemment posée de la manière la plus visible dans les communes situées au Sud de Lyon, dans la vallée de la

chimie. Les communes et habitants situés dans cette zone sont unanimes à considérer que la solution d'un déménagement des usines à court ou moyen terme n'est pas la bonne solution.

Plus les dispositifs de prévention sont pertinents, plus on peut faire cohabiter zones habitables et environnement dangereux.

A force de se focaliser sur les risques, de rechercher protection et sécurité, n'annihile-t-on pas le goût du risque ? Agir est risqué, mais ne pas agir ne l'est-il pas tout autant ?

Il est en effet possible d'envisager le risque non pas comme négatif ou perturbateur, mais comme une ressource ou une opportunité, qui nous oblige à inventer de nouvelles solutions. Pour la philosophe Simone Weil (*L'encracinement*), l'absence de risque paralyse l'âme, suscitant une espèce d'ennui ; le risque est nécessaire, parfois recherché, car courir un risque est un stimulant très fort, et enferme une part de jeu. Elle en déduisait la nécessité d'une certaine part de risque dans la vie sociale.

Le principe de précaution est-il en phase avec la culture lyonnaise du risque ?

En une dizaine d'années le principe de précaution est devenu une référence pour les actions publiques dans le domaine de la protection de l'environnement, puis de la sécurité alimentaire et de la santé publique. Ce principe indique l'attitude à adopter face à des « risques collectifs potentiels ». L'introduction du principe de précaution en France a donné naissance à deux conceptions antagonistes. La première, correspondant à la définition légale et à la doctrine européenne, promeut une prévention précoce mais proportionnée de risques potentiels. Elle correspondrait à la "culture lyonnaise du risque", où agir en prenant des précautions relève d'une sorte de philosophie de l'action, où l'on n'attend pas pour agir d'avoir une certitude. La seconde, portée par des ONG et relayée par des médias lors des situations de

crise, demande la preuve de l'innocuité et vise l'éradication des risques par l'accumulation de mesures de précaution.

Cette culture lyonnaise favorise-t-elle la "prise de risque", l'innovation ?

Plus on a l'impression de maîtriser le risque, plus on est capable de prendre des risques. Ce qui conditionne la pratique de la prise de risque, ce sont finalement les ressources dont on dispose pour le maîtriser, connaissances et savoirs, capacités d'organisation, relations, confiance... A partir de là, le fait de vivre avec le risque dans la région lyonnaise et d'en avoir finalement une bonne maîtrise favorise certainement la prise de risque, mais cela reste difficile à établir car la problématique de la "réduction des risques" est assez distincte de la problématique de la "prise de risque". Dans le premier cas, on cherche à réduire ou éliminer des risques, perçus négativement ; dans le second cas, il faut au contraire encourager la prise de risque, connotée cette fois de manière positive. En terme de tendance, on voit que d'un côté le niveau d'acceptabilité du risque diminue, et que de l'autre côté le discours valorisant la prise de risque s'amplifie, effet sans doute des théories néolibérales. C'est le grand écart entre les tendances, la contradiction ! Risque refusé d'un côté, prôné de l'autre ! C'est encore plus compliqué quand il apparaît que la prise de risque est, selon les points de vue, perçue de manière très différente : la prise de risque au travail est valorisée par la culture ouvrière, mais déplorée par les médecins du travail, etc. Et une prise de risque qui débouche sur une réussite est saluée, alors qu'elle est souvent critiquée si elle débouche sur un échec.

Pensez-vous que finalement le goût du risque puisse relever des attributs de la métropole ?

Dans un monde de concurrence à tous les niveaux, notamment entre territoires, on peut comprendre la valeur de la prise de risque. Des théoriciens du risque (Ewald, Beck, Giddens, etc.) estiment que le risque est

le moteur du progrès. On sait aussi que la peur du risque peut bloquer innovation et entrepreneuriat : en France, on souligne le manque de start-up pour prendre des risques scientifiques, la difficulté à lever du capital-risque, le comportement des industriels cherchant trop souvent à minimiser la prise de risque... La région lyonnaise est soumise à ces déterminants.

Pour autant, lorsqu'on parle de prise de risque, tout dépend qui prend le risque, si on le sait, si on a le choix, si on est d'accord, si on le prend pour soi ou pour d'autres, si on y a un intérêt ou non. L'intolérance aux risques concerne surtout le risque subi, le risque duquel on n'a pas été informé, sur lequel on a le sentiment d'avoir été trompé (sang contaminé), ou le risque au potentiel catastrophique, ou qui semble menacer l'ordre naturel des choses (comme les OGM...). Le risque pris de manière volontaire, donc en général individuel, est bien mieux accepté.

A quelles conditions la prise de risque pourrait-elle être bénéfique à tous, sur le territoire métropolitain ?

Il est presque impossible de répondre à cette question, tant les risques en question sont divers, et les différences de points de vue considérables. Ce qui est certain, c'est que nous n'avons pas les mêmes ressources et capacités pour agir ou réagir face aux risques. Certains sont exposés au risque sans le savoir, d'autres peuvent maîtriser les risques et en tirer profit. U. Beck avait eu cette formule pour parodier les élites économiques qui plébiscitent la prise de risque : « Nous innovons et empoisons les bénéfiques, vous, les autres, vous en subirez les risques ». La mondialisation apparaît davantage à l'opinion sous le signe des risques (délocalisations, etc.) que des opportunités qu'elle apporte. Le discours exaltant la prise de risque ignore les différentiels d'expositions aux risques selon les catégories sociales, le fait que l'on n'est pas égaux face aux risques. La vulnérabilité peut être liée à la précarisation des positions sociales, à ce que P. Castel appelle l'insécurité sociale, régression de la protection collective et montée des incertitudes.

Enfin, la gestion des risques s'inscrit dans des rapports sociaux, qu'elle contribue à modifier ou conforter. Selon l'analyse d'E. Martinais, qui a réalisé une étude sur la mise en place de la vidéosurveillance dans les quartiers centraux de Lyon, cet outil a permis à des groupes sociaux dominants, qui ont du capital et des ressources diverses, commerçants, riverains constitués en association, de marquer leur présence et leur domination dans cet espace qu'ils habitent. La vidéosurveillance est pour lui un nouvel outil de marquage social, comme l'aménagement urbain, les grandes artères haussmanniennes... La maîtrise des risques sociaux s'inscrit donc dans des rapports de pouvoir.

Quand on innove à Lyon, y-a-t-il une prise de risque spécifique ?

La culture du risque pourrait être plus importante qu'ailleurs au regard de traits constitutifs de l'histoire lyonnaise, où la culture de l'entrepreneuriat, de l'expérimentation, de la recherche appliquée sont fortes. Des acteurs provenant souvent de champs professionnels différents savent se réunir, pour prendre des risques ensemble : les plans Lumière de la Ville de Lyon ont été inventés à la fin des années 80 par une poignée d'élus, techniciens, éclairagistes ; même principe pour la naissance de la Région Urbaine de Lyon (1989), structure très originale à mi chemin entre une gouvernance en réseau et un gouvernement métropolitain, pour le forum BioVision "inventé" par R. Barre, Ph. Desmarescaux et F. Gros (1999), pour la Mission prospective et stratégie d'agglomération (1997) qui a du apprendre à mettre en place la concertation avec la société civile, pour la constitution du dispositif de coordination entre les SCOT de l'aire métropolitaine lyonnaise (2003), première initiative de ce genre en France, pour le rapprochement des chambres de commerces et d'industries de Lyon et St Etienne, pour la signature par les quatre conseils de développement du Grand Lyon, du Nord-Isère, de Saint Etienne Métropole, et du Pays Viennois d'une charte de coopération (2007), etc. On trouve des individus convaincus de l'intérêt d'un

projet ou d'une idée et qui prennent un risque, en s'entourant évidemment de précautions, puis adaptent le projet en cours de route, redéfinissent les finalités, bref, construisent en marchant. On est dans le pur pragmatisme. Capacités d'ingénierie et d'expertise, culture d'organisation et mode de gouvernance lyonnais qui ne laissent d'autre choix à des acteurs que de discuter, font que les projets sont solides. S'il y a eu quelques échecs (réactivation ratée de la RUL entre 1990 et 1994, patinage du conseil de développement avant sa refondation en 2006, Fête des Lumières 2004...), il n'y a pas eu de grand ratage sur le plan des réalisations. La prise de risque est donc généralement très maîtrisée !

La meilleure illustration reste Vélo'v (2005). C'est une réponse innovante, forcément risquée, à la question du comment organiser les transports dans des villes où les gens bougent de plus en plus, à n'importe quelle heure. Malgré toutes les précautions prises par le Grand Lyon dans la mise en place de ce nouveau service urbain, rien n'était gagné ! On a pris un véhicule qui n'a rien de nouveau (le vélo), pour inventer un maillon supplémentaire dans la chaîne de mobilité. L'innovation est à plusieurs niveaux : dans l'utilisation de la procédure d'attribution du marché par « dialogue compétitif » qui permet, en faisant une sélection en plusieurs tours, d'améliorer les propositions des candidats ; dans le partenariat dynamique Grand Lyon- société JC Decaux qui préserve le service rendu ; dans les innovations des systèmes techniques des vélos et les systèmes informatiques...